

Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du SCoT Rives du Rhône



Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du ScoT Rives du Rhône

Année 2018

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

14, avenue Tony Garnier

69007 LYON



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Coordination technique et rédaction : Cindie ARLAUD, LPO Drôme

Analyse des données et rédaction : Arthur Vernet, LPO Drôme

SOMMAIRE

1. Introduction.....	1
2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles	1
2.1. Le programme national.....	1
2.2. Le programme régional.....	3
2.3. Les programmes départementaux et locaux.....	5
3. Méthodologie.....	5
3.1. Méthodologie des relevés.....	5
3.2. Méthodologie d'analyse	6
4. Résultats	7
4.1. Résultats généraux à l'échelle du SCoT	7
4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu.....	9
4.1.2. Liste spécifique et statuts.....	10
4.1.3. Abondance.....	14
4.2. Résultats par carrés	14
5. Conclusion.....	15

1. Introduction

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône concerne 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône) et englobe une grande diversité de milieux naturels à des altitudes très différentes ainsi que des pratiques agricoles variées (élevage, grande culture, arboriculture, maraîchage, vigne...).

Afin de mesurer l'influence du SCOT sur les milieux naturels et indirectement sur les populations d'oiseaux, un programme de suivi des populations d'oiseaux communs a été mis en place en 2011 sous la coordination de la LPO Rhône-Alpes et de la LPO Rhône et menés depuis sur le terrain par les délégations LPO de la Drôme, la Loire, le Rhône, de l'Ardèche et l'association Nature Vivante jusqu'en 2017 pour l'Isère, repris en 2018 par la LPO Isère. Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples (STOC-EPS) mis en œuvre sur le territoire du SCOT Rives du Rhône s'inscrit dans un cadre national et régional.

La coordination est depuis 2016 assurée par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

2. Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles

2.1. Le programme national

Créé en 1989, le programme STOC-EPS a été relancé en 2001, avec plus de 2300 carrés prospectés au moins une fois (2% du territoire métropolitain, cf. Figure 1) et permettant d'obtenir un jeu de données suffisant pour analyser la dynamique des populations de 175 espèces d'oiseaux communs (le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a défini une liste d'espèces communes à nos régions, il existe plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs en France). Le protocole a alors été modernisé avec un tirage aléatoire des carrés, pour garantir leur représentativité en ce qui concerne les milieux étudiés et les espèces recensées.

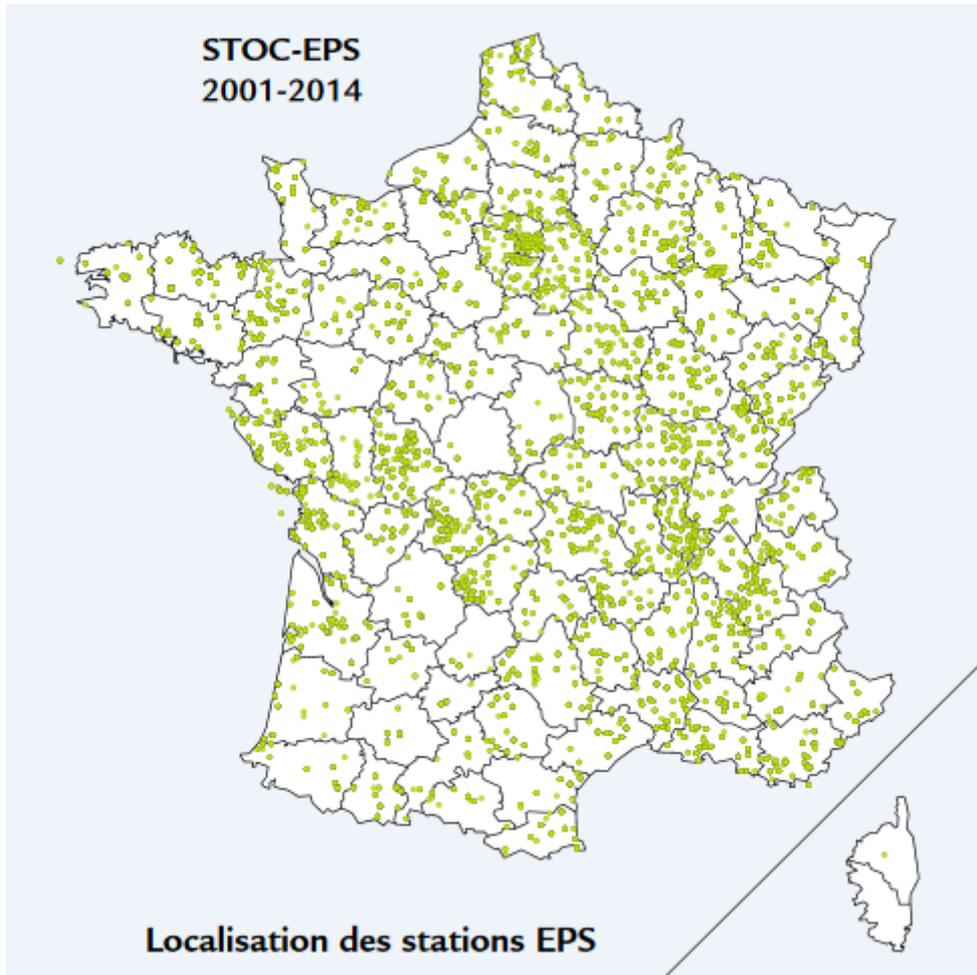


Figure 1 : Localisation des carrés STOC en France métropolitaine (Ornithos 23-3 : 142-153 (2016))

Le bilan 2009 du programme STOC-EPS montrait que la France a perdu 25 % des effectifs des espèces agricoles. On observait la même tendance à la baisse pour les espèces du bâti et dans une moindre mesure, une diminution de 12 % des espèces forestières.

L'actualisation des indicateurs en 2015 montre que la France a perdu en moyenne 15 % des effectifs de ses oiseaux nicheurs sur la période 1989-2014, toutes espèces confondues (Jiguet 2015). Si le cortège d'espèces dites généralistes semble en augmentation moyenne de 25% sur la période, les espèces spécialistes sont, elles, en déclin, avec une diminution qui s'accélère par rapport à 2009 pour les espèces de milieux agricoles (-32%), ou qui semble ralentir pour les espèces de milieux forestiers (-8%). Les espèces de milieux bâtis présentent quant à elles une diminution de -23% (cf. Figure 2).

L'analyse des tendances de ces espèces indicatrices permet de mettre en lumière des facteurs agissant sur l'évolution de ces espèces comme la modification des paysages agricoles, la fragmentation et la destruction ou la dégradation des habitats ou bien à une échelle plus importante, le changement climatique. Les espèces généralistes sont plus plastiques et plus résilientes. Elles sont donc moins

touchées par ces dégradations, puisqu'elles peuvent trouver des ressources de substitution presque partout, voire prendre la place des spécialistes qui disparaissent.

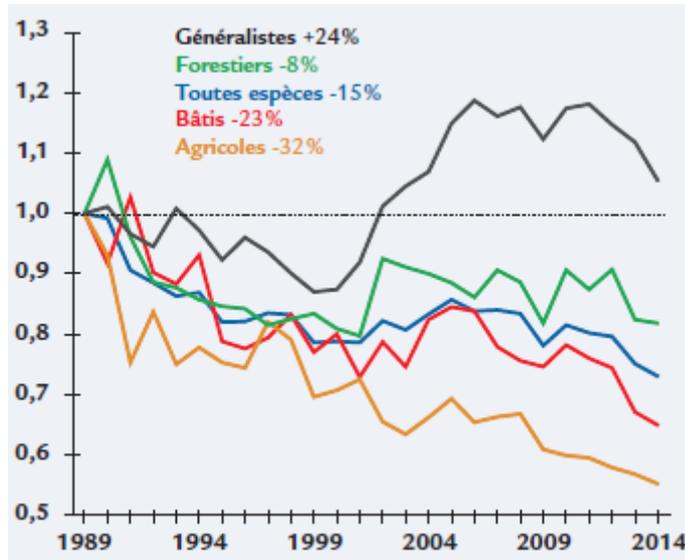


Figure 2 : Tendence d'évolution des oiseaux en France métropolitaine (Ornithos 23-3 : 142-153 (2016))

NB : Ce graphe en Figure 2 représente les variations interannuelles d'abondance par groupe de spécialistes. La première année est fixée arbitrairement à 1 (on peut lire le graphe comme 1ère année équivalente à 100% de l'abondance relative), les coefficients des années suivantes représentent les variations d'abondances par rapport à cette année de référence. Les lignes nettes épaisses représentent les valeurs de variations d'abondances les plus probables, et les halots en clair autour de ces courbes sont leurs intervalles de confiance de couleurs respectives.

Les carrés STOC-EPS de 2x2 kilomètres, tirés au sort, qui composent le réseau national sont réalisés par des bénévoles ou par des salariés dans le cadre de programmes régionaux ou départementaux.

2.2. Le programme régional

En Rhône-Alpes, de 2002 jusqu'en 2007, le réseau régional était constitué de 112 carrés aléatoires dont le suivi était réalisé par des ornithologues bénévoles. Mal répartis au sein de la région, les carrés suivis étaient concentrés dans les départements du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

En 2008, 64 carrés aléatoires et 32 sites forcés se sont ajoutés à ceux déjà existants, permettant une meilleure couverture géographique de la région avec pas moins de 221 carrés suivis.

En 2011, après 9 années de suivis, la LPO Rhône-Alpes (ex-CORA FS) a publié un premier bilan 2001-2009 présentant l'évolution de 64 espèces. Ce travail présente, pour chaque espèce, une courbe de

tendance au niveau européen, national et régional. Ces résultats régionaux diffèrent des résultats nationaux et rendent compte des tendances plus locales.

Ces résultats ont été actualisés en 2018, avec l'intégration des données d'Auvergne. Sur le territoire de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, 425 carrés suivis au moins une fois, comme répartis en Figure 3.



Figure 3 : Localisation des carrés STOC en Auvergne-Rhône-Alpes

Entre 2002 et 2018, le nombre d'espèces pour lesquelles les données collectées ont été assez nombreuses pour analyser leurs tendances s'élève à 124.

Les tendances analysées en 2018 diffèrent de celles de 2011. Les effectifs des oiseaux nicheurs des milieux agricoles présentent une diminution (-20%) qui s'accroît depuis 2011. Les espèces de milieux bâtis sont en baisse également (-15%), alors qu'elles étaient en augmentation en 2011. Les espèces forestières et les espèces généralistes semblent conserver des effectifs stables sur la période (cf. Figure 4).

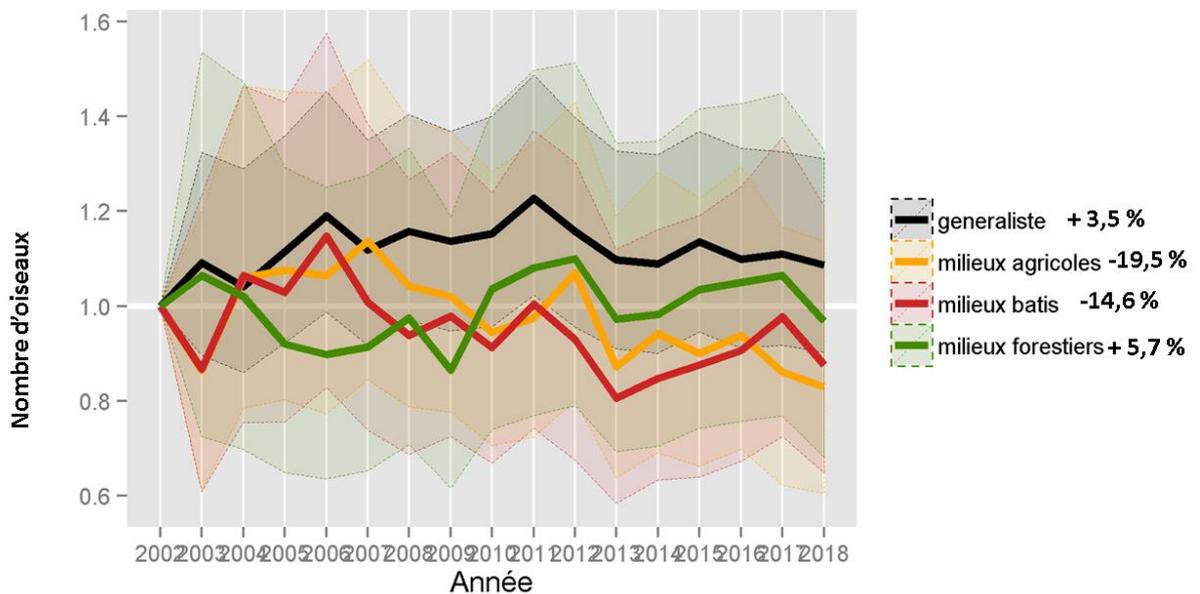


Figure 4 : Tendence d'évolution des oiseaux en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2002 et 2018

2.3. Les programmes départementaux et locaux

Le programme du Syndicat Mixte des Rives du Rhône s'insère dans cette logique de mise en place d'un observatoire de la biodiversité. Le suivi est réalisé sur 13 sites financés par le Syndicat mixte des Rives du Rhône dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT et du suivi de ses impacts. Un 14^{ème} carré faisant partie du périmètre d'étude est financé par le programme STOC-EPS régional. Ces carrés sont répartis dans les départements de la Loire, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche et du Rhône. Ils ont été suivis par des salariés des LPO Loire, Drôme, Ardèche et Rhône, et l'association de Nature-Vivante jusqu'en 2017 pour le département de l'Isère, repris en 2018 par la LPO Isère (cf. Figure 5).

3. Méthodologie

3.1. Méthodologie des relevés

Chaque coordinateur régional ou départemental fournit au coordinateur national une liste des communes où des observateurs souhaitent contribuer au suivi. Chacun d'eux se voit alors confier un carré STOC aléatoire de 2x2 km. Le tirage s'effectue dans un périmètre de 10 kilomètres autour du centre de la commune. Au sein même de ce carré, l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière

à échantillonner l'ensemble des habitats présents dans le carré et en respectant une distance d'au moins 300 mètres entre chaque point.

Deux passages sont à réaliser au cours de la période de nidification, le premier au tout début de la saison de reproduction (entre le 1 avril et le 8 mai) pour recenser les espèces précoces, et le second entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs plus tardifs (en respectant un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque passage). D'une année sur l'autre chaque passage doit être effectué aux mêmes dates (à quelques jours près).

Sur chaque point, pendant 5 minutes, l'observateur note l'ensemble des oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol. Toutes les espèces sont prises en compte et l'effectif est également noté (l'objectif étant d'obtenir l'abondance de chaque espèce).

Une fiche de description des habitats est remplie pour chaque point, permettant de corrélérer à grande échelle l'évolution des habitats et des populations d'oiseaux.

Les données récoltées sont saisies sur les sites Visionature (Faune-Ardèche, Faune-Drôme, Faune-Isère, Faune-Loire, Faune-Rhône) et sont mises à disposition du MNHN, permettant ainsi l'homogénéisation des rendus.

3.2. Méthodologie d'analyse

Afin de tirer des tendances d'évolution d'effectifs, un certain seuil de quantité de données doit être récolté sur une échelle temporelle et spatiale. Ainsi, les premières tendances d'évolution ne sont perceptibles qu'à partir de 5 années de suivi et ne deviennent réellement significatives qu'à partir de 10 ans. En effet, pour la plupart des espèces, on observe des variations interannuelles pouvant fausser les interprétations faites sur un pas de temps trop réduit.

A l'échelle de l'espèce, les tendances d'évolution, pour être significatives, doivent être calculées à partir d'un échantillon important. Plus le nombre de carrés suivis est important, plus les résultats sont fiables. Le MNHN a défini trois cortèges d'espèces considérées comme indicatrices d'un type de milieu (agricoles, bâtis ou forestiers) et un groupe dit « généralistes » occupant tous types de milieux.

Pour le programme du SCOT Rives du Rhône, les résultats font l'objet d'un rapport annuel et d'une analyse tous les 5 ans. Les tendances d'évolution sont alors étudiées par cortège, et les calculs réalisés avec le logiciel TRIM, utilisé couramment pour l'analyse de ce type de données.

Le logiciel d'analyse des données a évolué en 2016 sur proposition du MNHN. Les données seront donc analysées sous le logiciel R (anciennement Trim).

4. Résultats

4.1. Résultats généraux à l'échelle du SCoT

Treize carrés ont été suivis sur le Rhône, l'Isère, la Loire, l'Ardèche et la Drôme dans le cadre du programme STOC porté par le SCOT Rives du Rhône. Ainsi, quatre carrés ont été réalisés en Isère, trois dans la Drôme et deux dans chacun des autres départements.

Le carré des Côtes-d'Arey (38) fait partie du réseau régional et est suivi depuis 2008. Afin d'augmenter la taille de l'échantillon, ce carré supplémentaire est ajouté au réseau qui comprend donc 14 carrés. Le Tableau 1 ci-dessous récapitule les dates de passage en 2018 ainsi que les observateurs sur chacun des sites. La Figure 5 rend compte de la localisation des carrés réalisés.

Tableau 1 : Dates de passage en 2018 et observateurs par carré

Carré EPS	Date 1er passage	Date 2ème passage	Observateur
07-Davézieux	17-avr	30-mai	Florian Veau
07-Annonay	25-avr	22-mai	Bertrand Tranchand
26 - Saint-Rambert-d'Albon	24-avr	30-mai	Vincent Palomares
26 - Saint-Sorlin-En-Valloire	06-avr	16-mai	Alexandre Movia
26 – Claveyson (St-Andéol)	05-avr	18-mai	Alexandre Movia
38 - Serpaize		20-mai	Nicolas Souvignet
38 - Vienne/Jardin		20-mai	Nicolas Souvignet
38 - Les Côtes-d'Arey	17-avr	23-mai	Anaëlle Atamaniuk
38 - Clonas/St-Clair-du-Rhône		23-mai	Nicolas Souvignet
38 - Ville-sous-Anjou		23-mai	Nicolas Souvignet
42 - Pelussin	20-avr	30-mai	Nicolas Lorenzini
42 - Malleval	13-avr	18-mai	Emmanuel Véricel
69 - Les Haies	18-avr	18-mai	Paul Adlam
69 - Longes	17-avr	17-mai	Paul Adlam



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME

Carrés STOC EPS - SCOT Rives du Rhône - Périmètre 2018

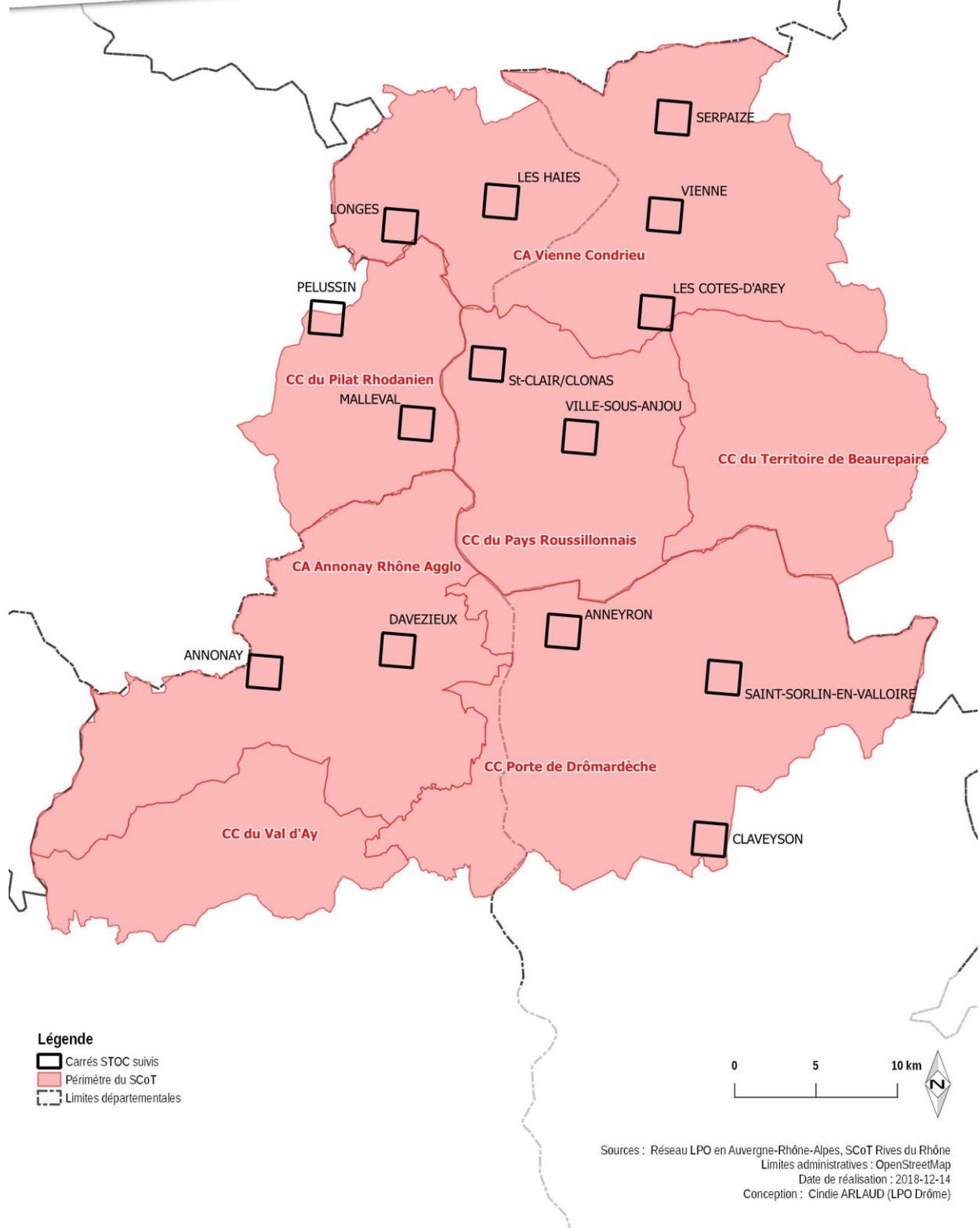


Figure 5 : Localisation des carrés suivis en 2018

Le périmètre du SCoT des Rives du Rhône s'est élargi en 2018, avec l'intégration de deux nouvelles EPCI : la communauté de commune du Territoire de Beaurepaire, et la Communauté de communes du Val d'Ay. Ces deux territoires ne sont pas couverts par des carrés STOC à ce jour.

4.1.1. Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu

Comme mentionné précédemment, les types de milieux échantillonnés sont relevés pour chaque point d'écoute (Figure 6).

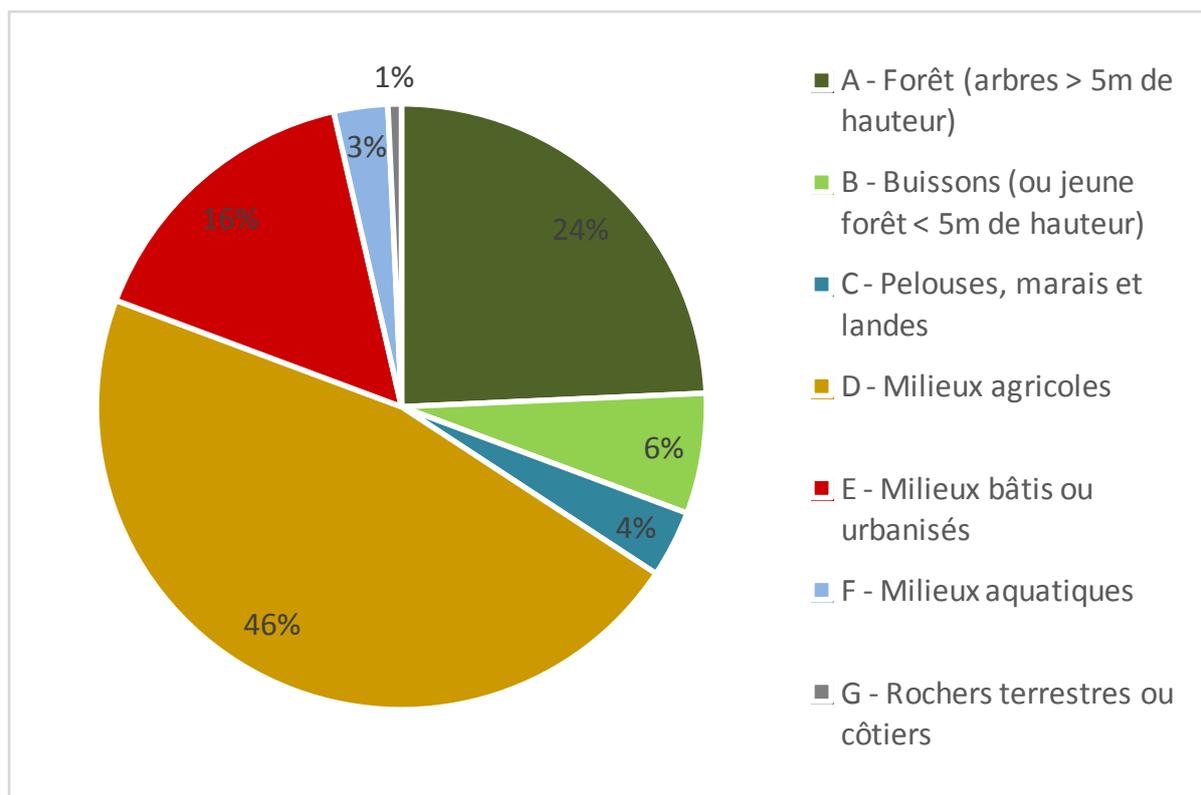


Figure 6 : Proportion des différents types de milieux en 2018

On constate que les 140 points du réseau couvrent une large gamme de milieux, représentative de ce que l'on peut trouver sur le territoire.

Près de la moitié des points d'écoute sont réalisés en milieux agricoles, près d'un tiers en milieux forestier ou buissonnant et moins d'un cinquième en milieu urbain ou bâti. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus en 2016 et 2017, soulignant peu d'évolution dans la structure du paysage à ce jour.

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Oui	/	VU	VU
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Oui	An. I	EN	EN
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui	/	LC	EN
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Oui	/	LC	LC
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Oui	An. I	NT	EN
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Oui	An. I	NT	VU
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	An. I	LC	VU
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui	/	LC	NT
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	/	An. II B	LC	VU
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	/		LC	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui	/	VU	LC
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui	/	LC	VU
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Oui	/	LC	NT
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	/	An. II B	LC	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui	/	LC	LC
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Oui	An. I	LC	LC
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui	/	LC	LC
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	/	An. II B	LC	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	/	An. II A + III A	LC	NA
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui	/	NT	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui	/	LC	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui	/	NT	LC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui	/	LC	NT
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Oui	/	LC	LC
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	/		LC	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	/	An. II B	LC	LC
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Oui	An. II B	VU	LCm
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui	/	LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	/	An. II B	LC	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	/	An. II B	LC	LC
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui	An. II B	LC	LC
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Oui	An. II B	LC	VU
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui	/	LC	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui	/	NT	VU
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui	/	NT	EN
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui	/	LC	EN
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui	/	LC	LC
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui	/	VU	LC
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui	/	LC	LC
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Oui	An. II B	LC	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui	/	NT	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	/	An. II B	LC	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui	/	LC	LC

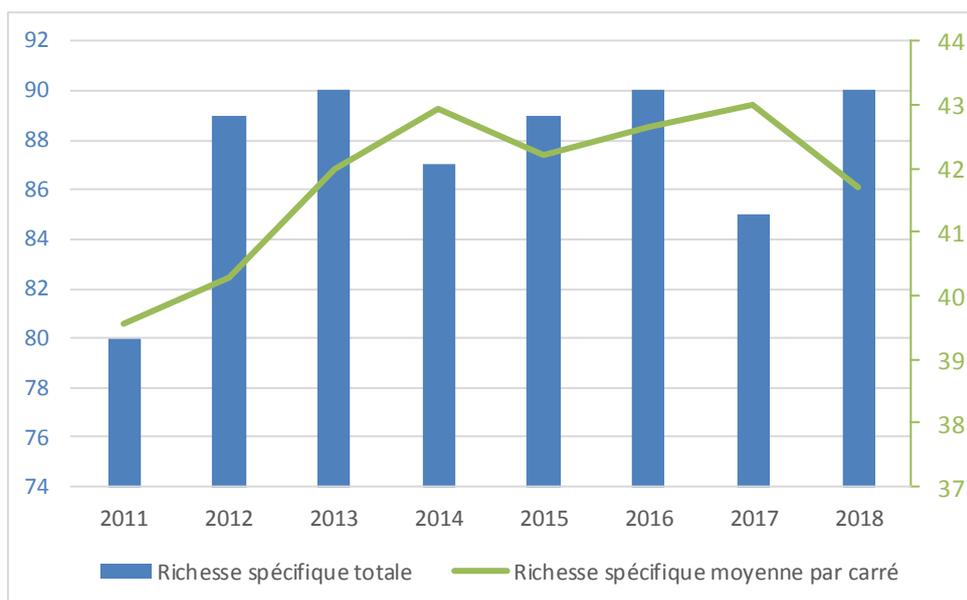
Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Listes rouge	
				France	Rhône-Alpes
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui	/	LC	LC
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui	/	LC	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	An. I	LC	LC
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Oui	An. I	VU	CR
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui	/	LC	NT
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	/	An. II A + III A	LC	NA
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui	/	LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui	/	VU	LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Oui	An. I	LC	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui	/	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	/	An. II B	LC	NT
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	An. I	NT	LC
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f/ domestica</i>	/	/	/	NA
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	/	An. II B	LC	VU
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	/	An. II A + III A	LC	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui	/	LC	LC
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui	/	LC	LC
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Oui	An. II B	VU	LCm
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Oui	/	LC	LC
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui	An. II B	LC	LC
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui	/	LC	LC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui	/	LC	LC
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui	/	LC	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui	/	LC	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui	/	LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui	/	LC	LC
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Oui	An. II B	LC	LCm
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui	/	VU	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui	/	LC	LC
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui	/	NT	LC
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Oui	An. II B	LC	DD
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	/	An. II B	VU	NT
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	/	An. II B	LC	LC
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Oui	/	NT	LC
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui	/	LC	LC
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui	/	VU	LC

Le

Tableau 3 et la Figure 7 rappellent les résultats annuels depuis 2011.

Tableau 3 : Rappel des richesses spécifiques depuis 2011 et actualisation des données patrimoniales

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Richesse spécifique totale (espèces identifiées)	80	88	90	87	90	90	85	90
Nombre d'espèces patrimoniales	27	32	30	28	28	29	28	28

**Figure 7 : Richesse spécifique par année**

4.1.3. Abondance

On appelle « abondance » le nombre d'individus contactés. Plusieurs niveaux d'analyse peuvent être proposés comme présenté ci-après.

○ Abondance totale par espèce

L'abondance totale par espèce est le nombre d'individus observés par espèce, tous carrés confondus. Le calcul se fait comme suit :

- par point d'écoute, l'effectif maximal par espèce est retenu entre les deux passages
- par carré, l'effectif par espèce correspond à la somme des 10 effectifs maximaux calculés par point
- l'abondance totale par espèce est la somme des abondances pour tous les carrés

Ces abondances sont présentées dans le Tableau 4 pour 2018. Ce tableau classe les espèces présentes dans les relevés par ordre décroissant d'abondance. Les espèces patrimoniales (sur la base de la définition du paragraphe 4.1.2) y sont colorées afin de mettre en relief leur classement.

Tableau 4 : Abondance par espèce en 2018 (Les espèces patrimoniales sont colorées en orange)

Nom espèce	Abondance
Accenteur mouchet	5
Alouette des champs	63
Alouette lulu	48
Bergeronnette des ruisseaux	1
Bergeronnette grise	14
Bergeronnette printanière	13
Bondrée apivore	2
Bouvreuil pivoine	1
Bruant jaune	1
Bruant ortolan	3
Bruant proyer	9
Bruant zizi	53
Busard cendré	1
Busard des roseaux	1
Busard Saint-Martin	2
Buse variable	20
Caille des blés	1
Canard colvert	1
Chardonneret élégant	61
Chevêche d'Athéna	1
Choucas des tours	8
Corneille noire	145
Coucou gris	54

Nom espèce	Abondance
Engoulevent d'Europe	1
Épervier d'Europe	1
Étourneau sansonnet	92
Faisan de Colchide	6
Faucon crécerelle	24
Fauvette à tête noire	189
Fauvette des jardins	3
Fauvette grisetite	50
Fauvette passerinette	2
Gallinule poule-d'eau	1
Geai des chênes	64
Gobemouche noir	1
Grimpereau des jardins	27
Grive draine	11
Grive musicienne	37
Grosbec casse-noyaux	3
Guêpier d'Europe	3
Héron cendré	11
Hirondelle de fenêtre	10
Hirondelle rustique	36
Huppe fasciée	4
Hypolaïs polyglotte	37
Linotte mélodieuse	20
Loriot d'Europe	18
Martinet à ventre blanc	2
Martinet noir	193

Nom espèce	Abondance
Merle noir	203
Mésange à longue queue	15
Mésange bleue	67
Mésange charbonnière	130
Mésange huppée	2
Mésange noire	12
Mésange nonnette	4
Milan noir	13
Milan royal	2
Moineau domestique	136
Perdrix rouge	6
Pic épeiche	47
Pic épeichette	2
Pic noir	5
Pic vert	37
Pie bavarde	30
Pie-grièche écorcheur	11
Pigeon biset domestique	16
Pigeon colombin	1
Pigeon ramier	199
Pinson des arbres	93
Pipit des arbres	8
Pipit farlouse	3

Nom espèce	Abondance
Pouillot de Bonelli	13
Pouillot fitis	11
Pouillot véloce	53
Roitelet à triple bandeau	22
Rossignol philomèle	74
Rougegorge familier	85
Rougequeue à front blanc	9
Rougequeue noir	42
Rousserolle effarvatte	1
Serin cini	42
Sittelle torchepot	14
Tarier pâtre	31
Tarin des aulnes	1
Tourterelle des bois	16
Tourterelle turque	75
Traquet motteux	2
Troglodyte mignon	91
Verdier d'Europe	48

○ **Abondance totale par année**

L'abondance totale par année est la somme des abondances totales par espèce par année, tous carrés confondus. Elle est présentée en Figure 8.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

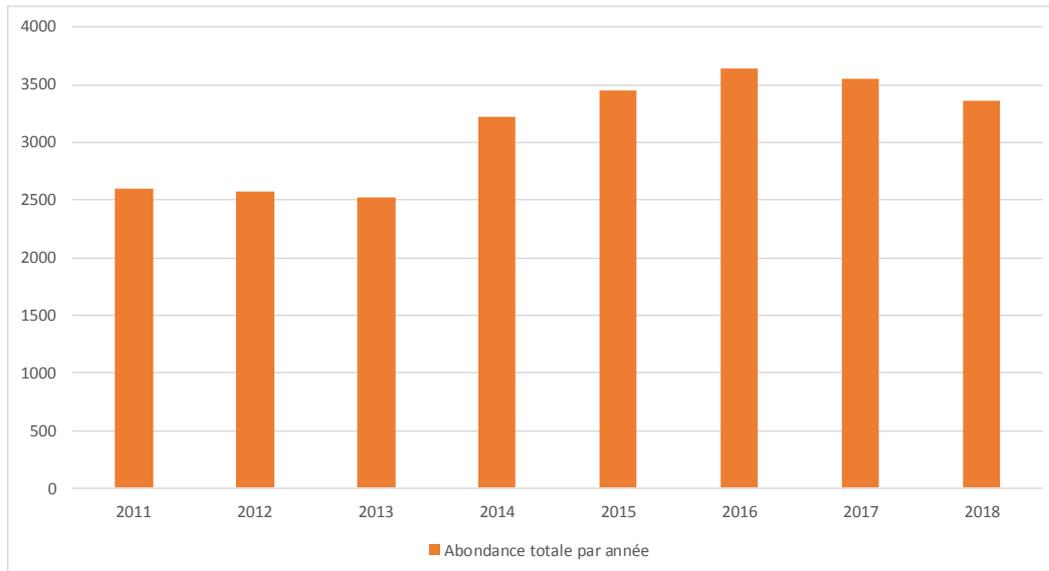


Figure 8 : Présentation de l'abondance totale par année de suivi

Compte-tenu de l'ajout de deux nouveaux carrés au suivi 2014, la comparaison des abondances totales chaque année n'était plus pertinente et est de fait marquée en Figure 8 par une forte hausse de l'abondance totale. Il est donc proposé de réfléchir sur la base de l'abondance moyenne par carré, c'est-à-dire l'abondance totale par année ramenée au nombre de carrés réalisés par année. Après des abondances moyennes fortes en 2015 et 2016, une diminution est notée en 2017 et s'accroît en 2018 (Figure 9). Cette plus faible abondance a également pu être notée sur les effectifs régionaux cette année.

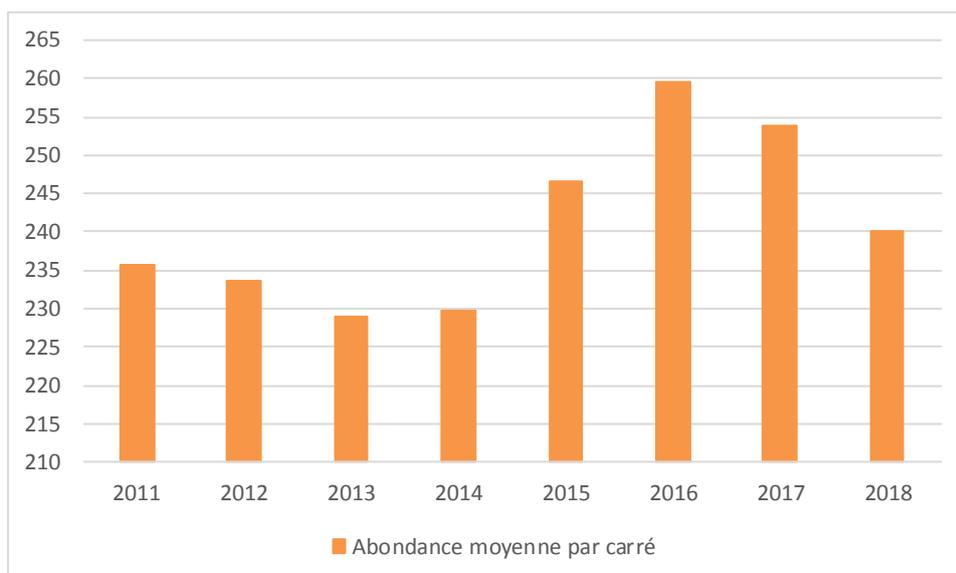


Figure 9 : Abondance moyenne par carré par année

4.2. Résultats par carrés

Le Tableau 5 suivant permet de comparer l'abondance, la richesse spécifique et le nombre d'espèces patrimoniales entre chaque carré, en 2018. Les trois plus fortes valeurs sont surlignées en dégradé de rouge pour chaque résultat.

L'abondance par carré est le nombre d'individus maximal observé par carré.

Tableau 5 : Abondance, richesse spécifique et nombre d'espèces patrimoniales par carré

Département	Commune	Abondance	Richesse	Div Espèces patrimoniales
07	Davézieux	303	43	9
07	Annonay	246	45	6
26	Saint-Rambert-d'Albon	252	44	15
26	Saint-Sorlin-En-Valloire	181	39	8
26	Saint Andéol	226	41	10
38	Serpaize	154	35	6
38	Vienne/Jardin	166	32	4
38	Les Côtes-d'Arey	155	30	4
38	Clonas/St-Clair sur Rhône	155	34	4
38	Ville sous Anjou	145	35	7
42	Pelussin	218	42	10
42	Malleval	413	52	10
69	Les Haies	468	48	12
69	Longes	281	55	14

En 2018, le carré « Les Haies » présente la plus grande abondance en oiseaux. La plus forte richesse est sur le carré de « Longes » et le plus grand nombre d'espèces patrimoniales est à Saint Rambert d'Albon.

La Figure 10 rappelle les abondances totales annuelles par carré. Ce graphique est avant tout descriptif, les variations interannuelles étant difficilement interprétables en dehors d'analyses statistiques.

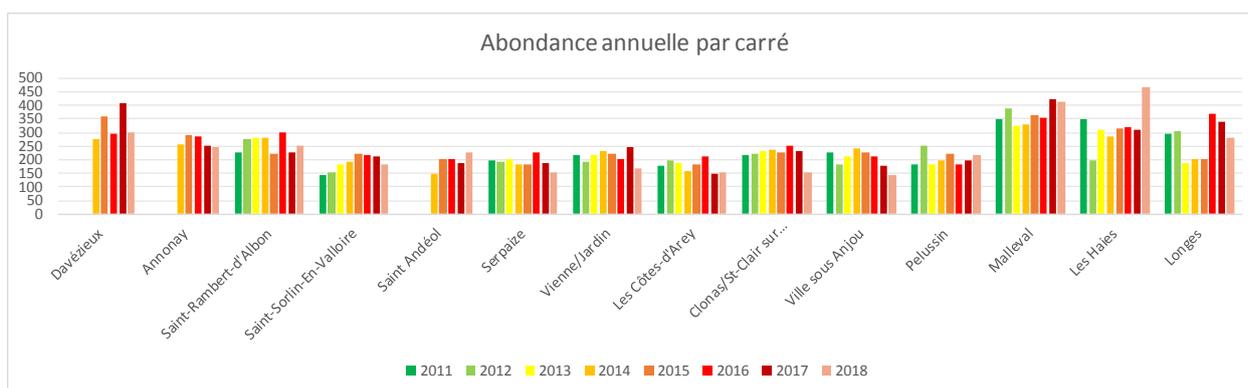


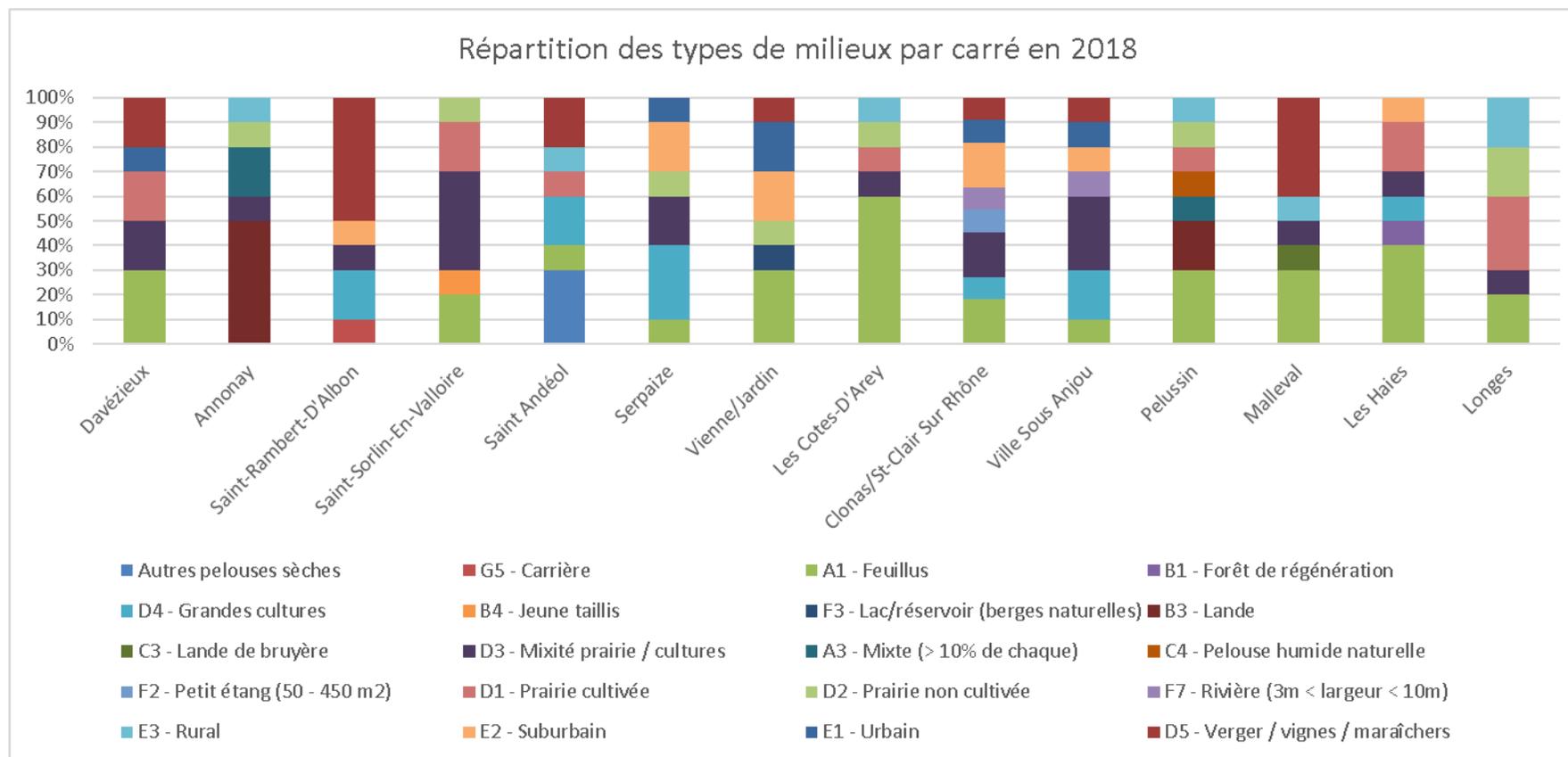
Figure 10 : Synthèse des abondances annuelles par carré

5. Conclusion

Le protocole STOC-EPS, tel que déployé sur le territoire du SCOT, permet un échantillonnage relativement homogène du territoire et des habitats présents. L'acquisition pluriannuelle de données permettra de conforter les tendances relatives à la richesse spécifique du territoire, aux espèces présentes et aux communautés d'espèces indicatrices, en comparaison avec les résultats nationaux et régionaux. Ces analyses sont réalisées à pas de temps de 5 ans, soit à l'horizon 2020.

ANNEXES

- Répartition des types de milieu par carré en 2018



LPO Auvergne-Rhône-Alpes

- Dates de passages et conditions en 2018 (fiches standardisées issues du protocole de relevés STOC-EPS émis par le MNHN)

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
07	Davézieux	17/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		30/05/2018	33 – 66%	Absente	Absent	Bonne
	Annonay	25/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		22/05/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
26	Saint-Rambert-d'Albon	24/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		30/05/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
	Saint-Sorlin-En-Valloire	06/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		16/05/2018	66 – 100%	Absente	Moyen à fort	Bonne
	Saint Andéol	05/04/2018	33 – 66%	Absente	Absent	Bonne
		18/05/2018	33 – 66%	Absente	Faible	Bonne
38	Serpaize					
		20/05/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
	Vienne/Jardin					
		20/05/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
	Les Cotes d'Arey	17/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		23/05/2018	66 – 100%	Absente	Absent	Bonne
	Clonas/St-Clair sur Rhône	23/05/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
Ville sous Anjou						
	23/05/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne	
42	Pelussin	20/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		30/05/2018	66 – 100%	Absente	Absent	Bonne
	Malleval	13/04/2018	33 – 66%	Absente	Faible	Bonne
		18/05/2018	66 – 100%	Absente	Absent	Bonne

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
69	Les Haies	18/04/2018	0 – 33%	Absente	Absent	Bonne
		18/05/2018	66 – 100%	Absente	Faible	Bonne
	Longes	17/04/2018	0 – 33%	Absente	Faible	Bonne
		17/05/2018	66 – 100%	Absente	Faible	Bonne